

Après une introduction sur la situation critique du marais d'Arvert en cette fin d'année 2011 (toujours grignoté par l'expansion immobilière, asséché par des prélèvements incompatibles avec la pluviosité), Jean Pierre Boissard présente le conférencier de cette soirée dédiée à la connaissance et à la préservation des zones humides de la presqu'île.



Jean Marc Thirion, naturaliste, diplômé de l'école pratique des hautes études du laboratoire en biogéographie et écologie des vertébrés, spécialiste des reptiles et des amphibiens, a étudié la faune et la flore de notre région depuis plus de 15 ans. Il dirige l'association de protection de la nature OBIOS (Objectifs Biodiversités) qui réalise des études naturalistes en France pour des collectivités locales et des bureaux d'études. L'objectif de l'association est de faire comprendre que l'homme est partie intégrante de la nature et que protéger la nature c'est protéger l'homme.

Contexte : Qu'est ce qu'une zone humide ?

Il faut attendre 1971 et la signature du protocole de la conférence de RAMSAR pour s'accorder sur une définition :

Article 1

1. For the purpose of this Convention wetlands are areas of marsh, fen, peatland or water, whether natural or artificial, permanent or temporary, with water that is static or flowing, fresh, brackish or salt, including areas of marine water the depth of which at low tide does not exceed six metres.



Malheureusement peu de zones humides en France bénéficient de ce classement RAMSAR, contrairement aux pays anglo-saxons.

En allant de la mer vers l'intérieur des terres, le marais évolue en fonction de son interaction avec l'eau salée : Marais intertidaux, marais ostréicoles, marais desséchés, marais mouillés (eau stagnante).



La réglementation en France a réellement commencé avec la loi sur l'eau en 1992. En 1995 un plan d'action national sur les zones humides a été mis en place sans réellement de résultats concrets. Même chose avec la création de l'observatoire des Zones Humides.

En 2005 une loi, puis un décret d'application en 2008, précisent enfin les critères qu'il faut appliquer pour cartographier les zones humides. On en attend toujours les applications concrètes.

En résumé on peut dire que les zones humides se caractérisent par :

- Continuum entre zone terrestre et milieu aquatique,
- Espace de transition,
- Zone de forte productivité.



A quoi servent les zones humides :

- Écrêtage des crues
- Réalimentation des nappes
- Rôle de filtration
- Et surtout Rôle d'épuration (roseaux, lentilles d'eau, aulnes ...).



Ce dernier point est un argument très convaincant auprès de nos élus, d'autant plus que la directive cadre de la loi sur l'eau, très ambitieuse en matière de qualité de l'eau, va bien un jour être mise en application.

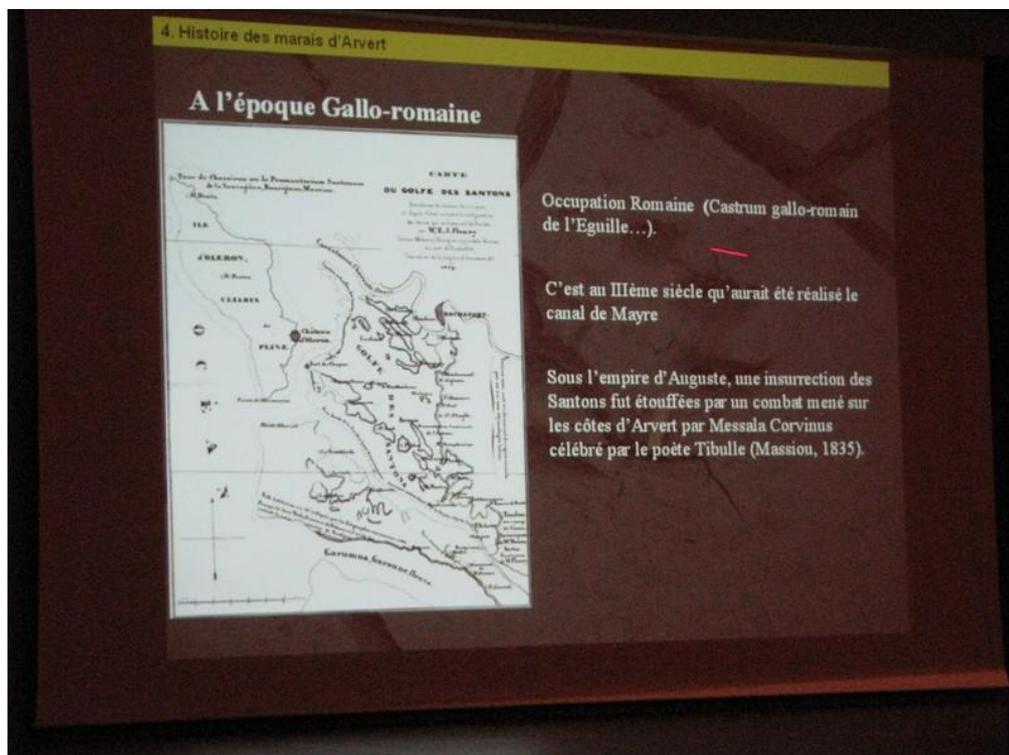
Les zones humides protègent le littoral contre l'érosion, elles fixent aussi le carbone. Enfin ce sont elles qui regroupent la plus grande productivité biologique.

L'homme n'est pas absent de ces espaces, il les utilise et en bénéficie. Les services rendus par les zones humides ont été chiffrés : Le chiffre avancé est énorme : 14000 milliards de dollars par an.

L'Histoire de nos marais.

Guy Estève a beaucoup étudié l'histoire de nos marais littoraux, depuis l'époque de l'île d'Armotte et du Golfe d'Arvert et le rehaussement progressif de la presqu'île avec l'invasion des cordons dunaires.

La présence humaine a toujours existé depuis le néolithique. L'exploitation du sel est très ancienne (sites à sel).



Le moyen âge correspond au premier désastre écologique qui a touché notre contrée avec la déforestation de la forêt de Salis suite à la forte implantation des prieurés. Les moines commencent les travaux d'assèchement du marais qui s'amplifient au 16^{ème} et au 18^{ème} siècle.



Il nous reste quelques cartes précieuses pour visualiser l'évolution. Celle réalisée par Cassini par exemple est très détaillée.

Si on regarde les cartes actuelles, on ne peut que constater l'urbanisation galopante et la diminution notoire des zones humides.

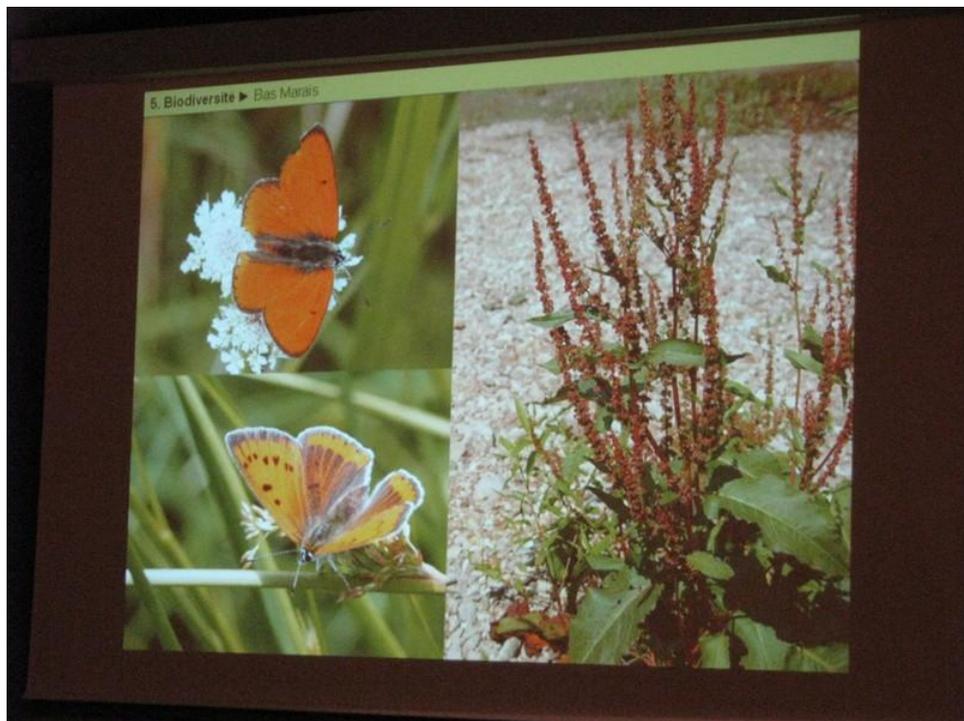
Les espèces du marais

Le marais est loin d'être uniforme et à chaque habitat correspond son type de végétation et par conséquent sa faune associée.

Le Bas Marais : terrains saturés d'eau sans écoulement naturel et très près de la nappe phréatique. L'eau reste présente dans le sol pratiquement toute l'année.

Quelques plantes : écuille d'eau et jonc subnobleux. L'aloès d'eau, *Stratiote aloides*, est une espèce très localisée (marais de Bréjat) qui a tendance à disparaître. Autre plante emblématique et très menacée : l'orchis des marais.

Côté faune, de gros criquets, un papillon, le cuivré des marais qui ne pond que sur une seule espèce d'oseille et a besoin de sols humides en été et pour ces raisons est en forte régression.



L'aurore est plus fréquente et dépend de la cardamine des marais.

Le triton marbré fréquente aussi ces milieux.

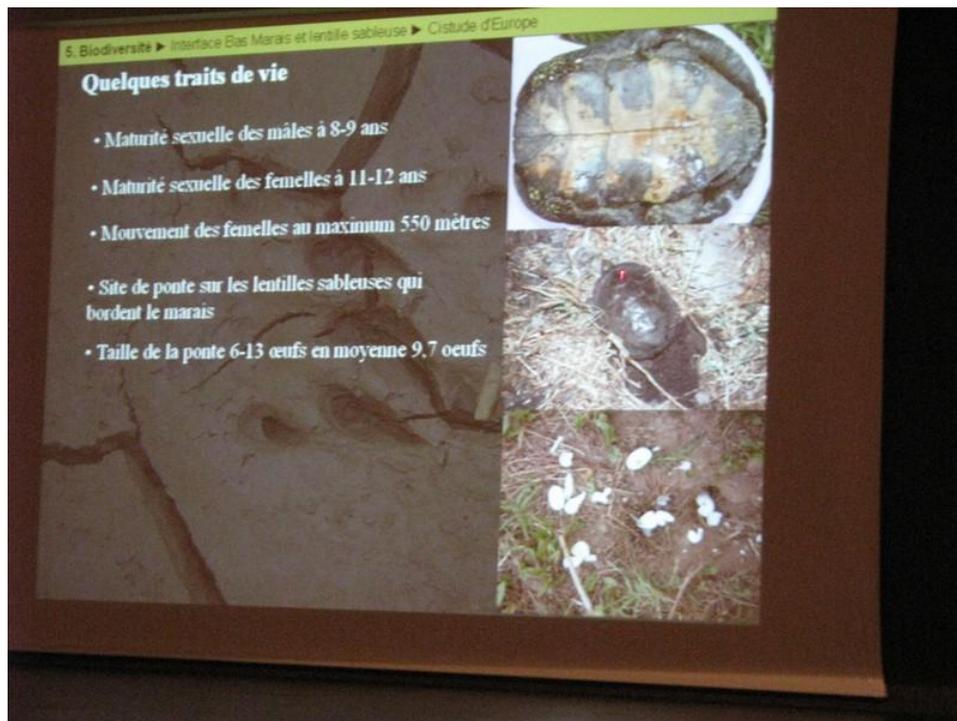
Le biongeos nain avait été contacté sur le marais de Cravans. Ce petit héron se repère au chant.

Autre espèce en très forte régression en Europe: le campagnol amphibie reste bien présent dans notre secteur.

Fin des années 90, OBIOS a découvert et à suivi des stations de pélobate cultripède sur le marais de Bréjat et de Dirée. Ce crapaud peut creuser grâce à une callosité sur une patte des terriers profonds pour attendre que la situation météorologique soit plus adaptée à ses besoins. Il souffre beaucoup de la destruction de ses habitats.



On ne peut pas ne pas mentionner également notre tortue : la cistude d'Europe. L'étude des stries de croissance sur la carapace permet de suivre le comportement de l'espèce. Ce sont les mâles qui assurent la diversité génétique des populations, ils peuvent se déplacer de près de 4 km.



En absence de pâturage, le milieu se ferme. La présence d'éleveurs dans le marais est absolument indispensable pour la sauvegarde de ce biotope.

Le boisement humide

C'est typiquement le cas de l'Aulnaie du Monnard, espace unique et particulièrement remarquable de la forêt de la Coubre.

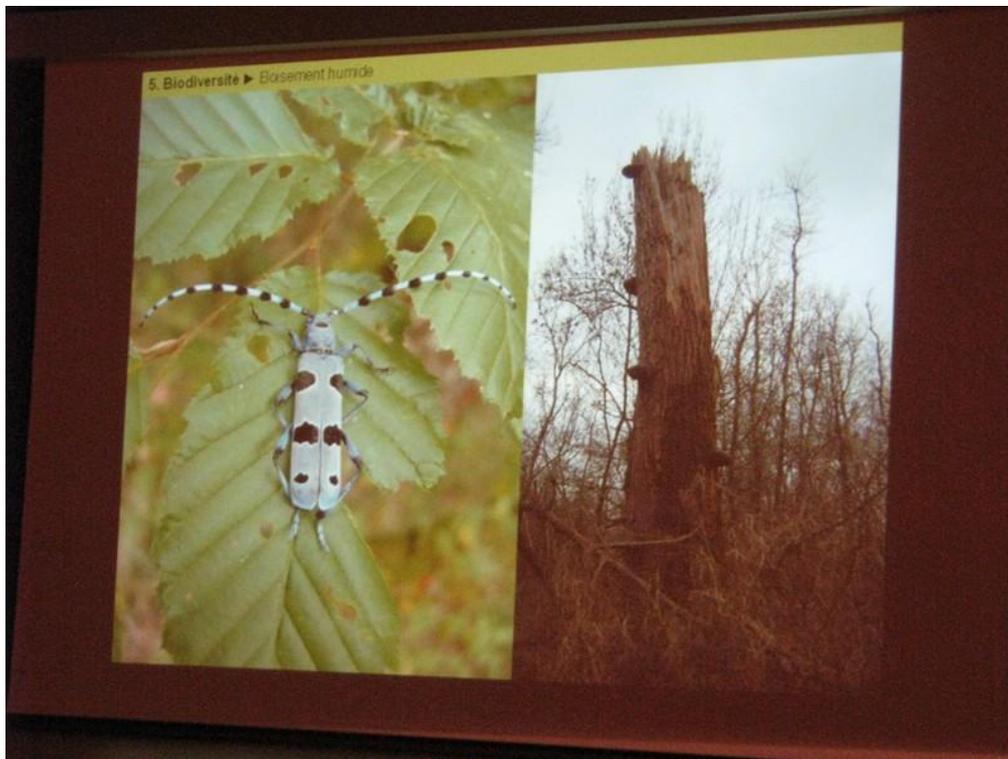
On y trouve une forte densité de couleuvres à collier et de cistudes.



L'hottonie des marais est une primevère aquatique. Elle est encore très présente dans le marais de Pontailiac. Elle est bien sûr en régression.

Autre espèce typique des aulnaies : la petite véronique des Alpes.

Coléoptères remarquables : la rosalie des Alpes. On ne sait pas comment elle est arrivée chez nous. Cet insecte n'est pas présent dans les collections du muséum. Sa présence est donc récente. Il est très beau. La rosalie apprécie les aulnes, les frênes et mêmes les chênes, y compris les chênes verts.



Batraciens : la grenouille agile, inféodée aux boisements humides.

La régression des couleuvres à collier aux Etats-Unis est due à la présence de pesticides dans leur organisme.

La genette est présente, c'est une espèce introduite au moyen âge qui jouait le rôle du chat.

La prairie

L'orchis à fleurs lâches est présent et c'est un bon indicateur de la richesse de ce milieu.

Le triton palmé fréquente en petit nombre les dépressions humides de ces prairies. Même chose pour le pélobate ponctué (crapaud). Il est certain qu'il va être impacté par le réchauffement climatique.

C'est aussi l'habitat des vanneaux huppés et des bécassines des marais en hiver.



Au printemps d'autres oiseaux reviennent : bergeronnettes printanières, cigognes blanches. Pour ces dernières, la population est florissante. Certaines se sédentarisent.

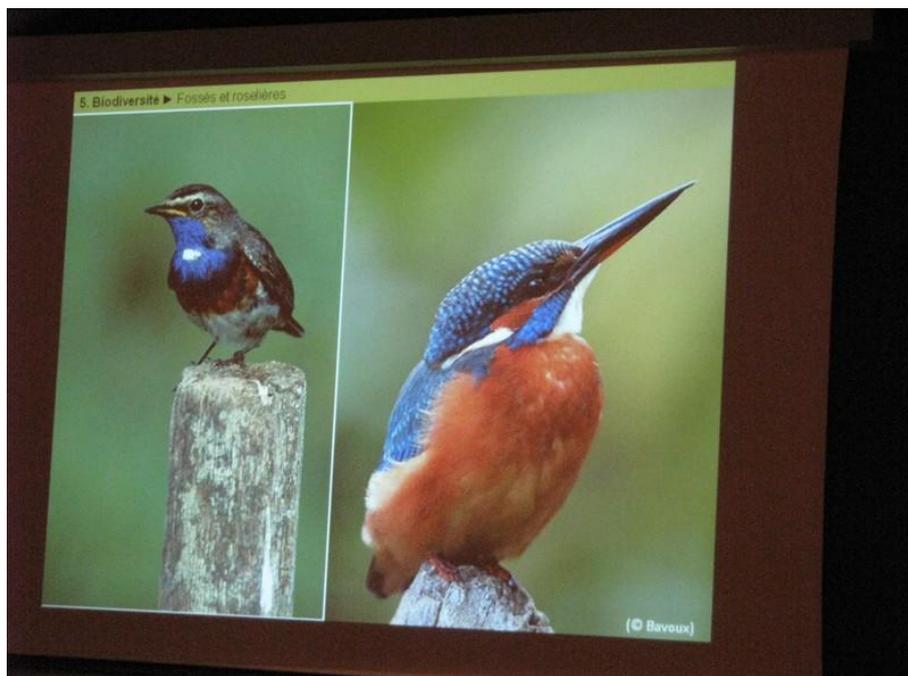
Les fossés et roselières

C'est le paradis des libellules et des rainettes méridionales. Cette dernière est une des rares espèces à progresser vers le nord.

La couleuvre vipérine est elle en train de disparaître.

Le busard des roseaux comme son nom l'indique fait son nid sur les roselières, à l'abri des renards. Population en déclin en France.

La gorge bleue à miroir qui fréquente nos marais salants est une sous espèce qui hiverne en Galice et au Portugal. Autre magnifique oiseau très coloré et en régression : le martin pêcheur. Il lui faut un réseau linéaire très important, plusieurs kilomètres. Il doit pouvoir creuser un terrier pour nidifier.

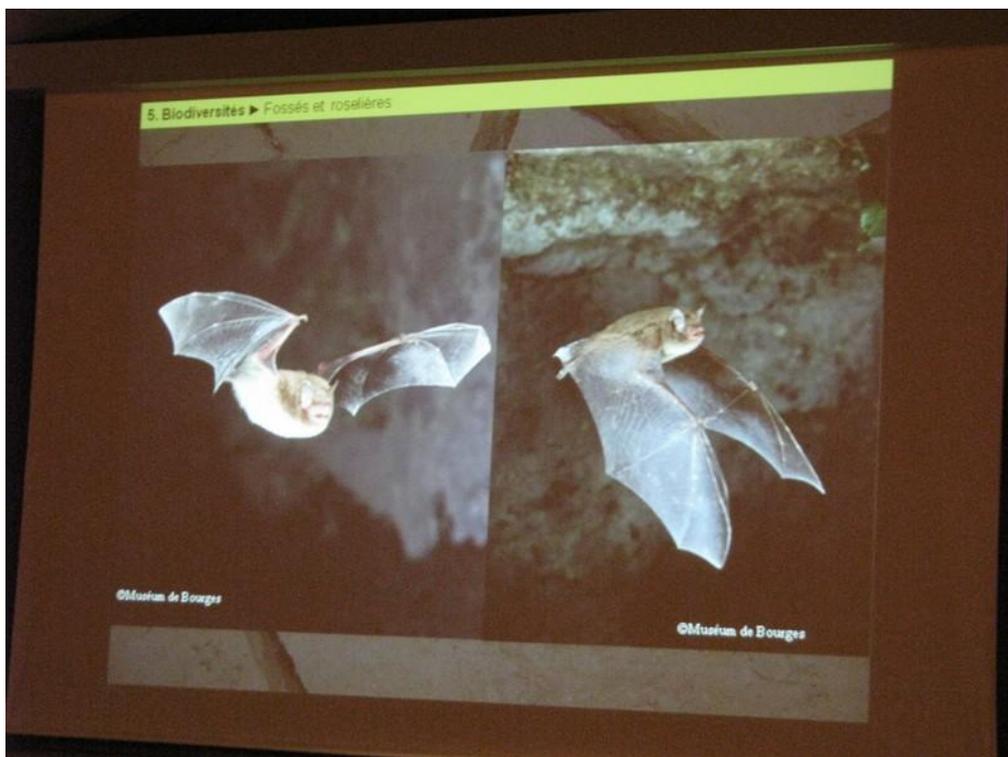


La rousserolle effarvate hiverne en Afrique et vient nicher dans nos roselières. Les problèmes de sécheresse qui frappent l'Afrique ne favorisent pas sa survie.

Côté mammifère c'est bien sûr le territoire de la loutre : Marais de Saint Augustin, Bonne Anse, Bréjat, Cravans. Pour un couple il faut compter 2000 ha, ce qui est énorme.



Le murin de Daubenton est une espèce de chauve souris qui est lié au marais : il survole les étendues d'eau au ras de l'eau. Il détecte les larves en cours de métamorphose. Il se réfugie à l'intérieur des troncs d'arbres ou sous les ouvrages.



Les menaces

Elles sont nombreuses :

CHIPS : Changement climatique

Destruction des habitats

Espèces envahissantes

Pollution

Surexploitation par la pêche et la chasse.

Ce terme regroupe l'ensemble des dangers qui menace la biodiversité.

Le **réchauffement climatique** commence à devenir la principale menace, d'autant plus que les prévisions tendent à favoriser les scénarios médians si pas maximums.

L'aigrette garzette est l'illustration du phénomène, elle est apparue en France en 1967 et maintenant elle niche en Bretagne. Pareil pour le héron garde-bœuf qui a gagné la Belgique et la Hollande.

Le guêpier d'Europe, espèce africaine, est arrivé en France après la première guerre mondiale et dans les années 70 en Charente-Maritime et maintenant il niche en Norvège !

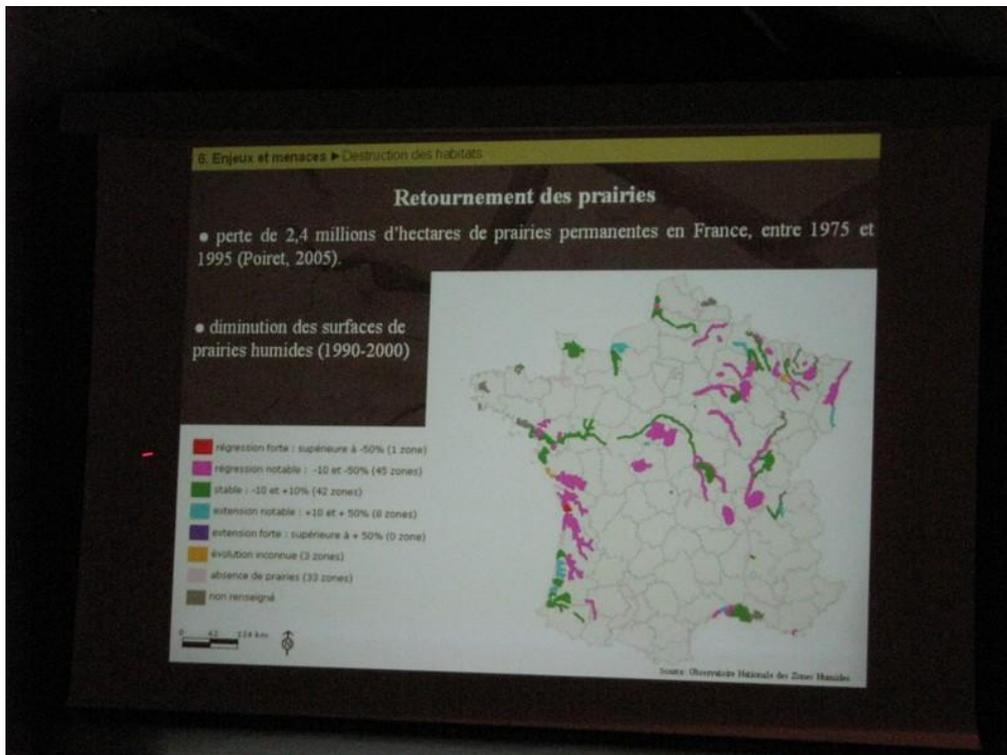


Si les oiseaux peuvent se déplacer, ce n'est pas le cas de la majorité des espèces.

La **sécheresse** a déjà été évoquée en introduction. Si l'assèchement temporaire et localisé n'est pas dramatique, il en va tout autrement quand tout le milieu est touché.

Destruction d'habitats :

- Remblaiement des zones humides : malgré l'arsenal législatif, rien ne change. Les demandes d'assèchement continuent.
- Retournement des prairies : c'est la cause de la perte du label du Marais Poitevin. 2.4 Millions d'hectare pour la France, soit 50% du niveau européen ...



Introduction d'espèces.

L'analyse est plus difficile. Par exemple le ragondin favorise la biodiversité en fragmentant les berges des canaux. Par contre son influence est très néfaste pour les ouvrages d'eau.

Pas de doute sur l'influence absolument néfaste de l'écrevisse de Louisiane sur les populations de batraciens.

7 millions de tortues de Floride ont été importés en Europe et un bon nombre se retrouve dans le milieu naturel.

Pesticides.

Leurs conséquences sont de plus en plus montrées du doigt.

Là aussi, les batraciens sont affectés notamment par la concentration des nitrates.

Le bilan est sombre :

Indicateur Planète vivante : pour toutes les zones humides mondiales le nombre d'espèces est en forte diminution. Une comparaison à l'échelle locale avec une Flore du 19ème siècle donne le même résultat : 60 % des espèces ont disparu.

En conclusion, il est primordial de se réapproprié tous ces espaces, qui seront indispensables pour pouvoir faire face aux évolutions futures du climat par exemple.



Après ce passionnant panorama de nos zones humides, un débat questions/réponses a permis d'approfondir certains points. Par exemple d'envisager le devenir de l'aulnaie du Monnard dans le cadre Natura2000.

Nous retiendrons de cette soirée que plus que jamais les zones humides doivent être préservées et que leur avenir, malgré l'existence de réglementations, n'est pas assuré.

Face à ce constat, notre regret est de déplorer l'absence à cette conférence des décideurs locaux qui ne se sentent absolument pas concernés par la problématique abordée, bien malheureusement. A nous, habitants de ce pays, à ne pas baisser les bras et à rester très vigilants.